

PROGRAMME DE TRAVAUX D'ENTRETIEN

ANNEE 2022

1 - FAUCARDAGE MECANIQUE

1.1 - Faucardage mécanique toutes saisons

Nom du fossé ou ruisseau	Classification	l en m	L en m	S traitée en m2
Canal de St Quentin	P	8,40	2 919	24 441
Ruisseau du Fontbesset	P	10,15	951	9 652
Fossé secondaire n° 25 (St Quentin)	S	4,00	630	2 520
Le Magasin	P	9,85	193	1 901
Plage de Martinet	P			1 865
Fossé n° 12 (Martinet)	P	10,00	130	1 300
Plage de la Romanetière	P			4 084
Ruisseau de la Romanetière n° 14	P	3,50	100	350
Galandrine n° 17	P	10,00	80	800
Ruisseau de la Renaudière	P	10,90	91,20	994
Le Fleuvant	P	9,55	1 350	12 905
Ruisseau de l'Auchinard	P	4,00	180	720
Fossé secondaire n° 19 (Rivière)	P	4,00	700	2 800
Ruisseau du Versoud	P	5,35	490	2 620
Plage du Versoud	P			769
Total de la surface traitée en m2				67 721 m²
Total de la surface traitée en ha				6,77 ha
Montant du faucardage toutes saisons : 6,77 ha x 772 €/ha x 20% TVA =				6 271 €

1.2 - Faucardage mécanique hors culture

Nom du fossé ou ruisseau	Classification	l en m	L en m	S traitée en m2
Fossé n° 1 Canal de l'Echaillon	P	7,90	267	2 104
Fossé n° 2 Le Grand Collecteur	P	7,90	611	4 841
Fossé n° 8 Guillermont	P	7,85	865	6 793
Fossé n° 9 Le Pot	P	6,00	705	4 455
Fossé n° 10 Le Chapel	P	5,90	1 106	6 572

Nom du fossé ou ruisseau	Classification	l en m	L en m	S traitée en m2
Fossé n° 11 La Roche	P	7,50	983	7 310
Fossé n° 12 Le Martinet	P	4,50	147	653
Fossé n° 13 Le Chevalier	P	5,70	464	2 649
Fossé n° 16 Le Bas Gouret	P	8,30	717	5 948
Canal de St Quentin	P	5,50	2 965	16 454
Le Fleuvant	P	9,60	2 308	22 141
Fossé n° 2 La Laune	P	5,90	574	3 391
Fossé n° 3 Ile Chapoton	P	4,10	485	1 976
Fossé n° 5 L'Abreuvoir	P	4,20	1 338	8 658
Fossé n° 6 Les Matavaux	P	5,60	893	4 985
Fossé n° 7 Le Verdeppe	P	7,15	172	1 235
Fossé n° 8 Les Fontaines	P	6,75	957	6 464
Le Versoud (St Gervais)	P	5,20	2 557	13 248
Fossé n° 65 (La Rivière)	S	5,00	632	3 193
Fossé n° 2 (La Rivière)	S	4,20	365	1 526
Fossé n° 3 (La Rivière)	S	5,00	83	415
Fossé n° 4 (La Rivière)	S	5,75	155	890
Fossé n° 5 (La Rivière)	S	4,30	340	1 453
Fossé n° 7 (La Rivière)	S	5,70	222	1 267
Fossé n° 8 (La Rivière)	S	5,00	234	1 171
Fossé n° 9 (La Rivière)	S	4,90	50	247
Fossé n° 10 (La Rivière)	S	4,70	139	658
Fossé n° 11 (La Rivière)	S	4,50	50	227
Fossé n° 13 (La Rivière)	S	5,00	139	695
Fossé n° 17 (La Rivière)	S	3,30	110	363
Total de la surface traitée en m2				131 982 m²
Total de la surface traitée en ha				13,20 ha
Montant du faucardage hors cultures : 13,20 ha x 772 €/ha x 20 % TVA =				12 228 €

Il a été proposé lors de la commission des travaux du 1er décembre 2015 que certaines sections de cours d'eau ne seraient plus fauchées qu'une année sur deux. Le tableau récapitulatif du faucardage mécanique suivant se trouve modifié ainsi :

RECAPITULATIF DU FAUCARDAGE MECANIQUE		
Faucardage toutes saisons	6271 x 0,70 %	4 389 €
Faucardage hors cultures	12 228 x 0,70 %	8 559 €
TOTAL FAUCARDAGE		12 948 €

2 - TRAVAUX MANUELS - ENTRETIEN DE LA VEGETATION

Travaux à réaliser en régie par des entreprises d'insertion ou des entreprises privées

- Débroussaillage et nettoyage manuel de la section d'écoulement :

• Sur la commune de la Rivière

- La Verdeppe entre la RD 1532 et l'abreuvoir 1 900 m²

- Le ruisseau du Versoud en amont de la plage de dégravement 3 100 m²

• Sur la commune de St Quentin sur Isère :

- Le fosé I n° 4 dans le secteur de la Péraudière 1 050 m²

- La berge rive gauche du canal de St Quentin 5 250 m²

- La Galandrine amont route départementale 532 1 530 m²

Surface totale traitée : (1 050 + 5 250 + 1 530 + 1 900 + 3 100 m²) X 0,42 = 5 388 €

TOTAL DES TRAVAUX MANUELS & D'ENTRETIEN DE LA VEGETATION

5 388 €

3 - CURAGES

- Curage du ruisseau du Fleuvant sur 500 mètres en amont de l'ouvrage d'accès à l'Île Fleuvant sur les communes de La Rivière et de St Quentin sur Isère à raison de 0,250 à 0,500 m³/m avec régalage des matériaux extraits sur la servitude rive

500 mètres x 1,70 €/m x 20% TVA = 1 020 €

- Curage du fossé secondaire n° 5 en aval du chemin communal sur la commune de La Rivière à raison de 0,250 m³/m avec régalage des matériaux extraits sur les servitudes RD et RG du fossé

170 mètres X 1,80 €/m X 20 % TVA = 367 €

- Curage du canal de l'Echaillon à St Quentin sur Isère sur 520 mètres en aval des Ets Lely à raison de 0,500 m³/m avec régalage des matériaux extraits sur la servitude rive droite du fossé

520 mètres X 1,80 €/m X 20 % TVA = 1 123 €

- Curage du fossé secondaire n° 4 de la Péraudière à St Quentin sur Isère en amont de la voirie commune à raison de 0,500 m³/m avec régalage des matériaux extraits sur les servitudes rive droite et rive gauche du fossé

150 mètres X 2,50 €/m X 20 % TVA = 450 €

- Curage du fossé secondaire n° 31 sur toute sa longueur à St Quentin sur Isère à raison de 0,250 m³/m avec régalage des matériaux extraits sur la servitude rive gauche du fossé

130 mètres X 2,50 €/m X 20 % TVA = 390 €

TOTAL DES TRAVAUX DE CURAGES**3 350 €****4 - TRAVAUX DIVERS**• Commune de St Quentin sur Isère

- Assainissement de la végétation et dégagement d'embâcles de la section d'écoulement des canaux de l'Echaillon, de St Quentin sur l'Isère particulièrement sur le linéaire limitrophe au golf de St Quentin

FORFAIT 2 500 €

- Suivi et entretien des plantations réalisées sur le canal de St Quentin dans les secteurs du Golf et vers l'exutoire à l'Isère

FORFAIT 500 €

- Stabilisation en trois profils distincts, des pieds de berge rive droite et ou rive gauche du canal de St Quentin en aval de la Gravière, pour maintien des servitudes légales d'entretien. Par ailleurs, colmatage des nids de poules observés sur la servitude rive droite du canal en aval de l'exutoire du fossé du Bas Gouret

FORFAIT 5 500 €

• Commune de La Rivière :

- Suivi et entretien du génie végétal réalisé sur le ruisseau du Versoud ainsi que des plantations sur le ruisseau des Fontaines durant les années 2015/2016

FORFAIT 1 300 €

• Sur l'ensemble du réseau de l'AS :

- Location en régie d'un tracteur équipé d'un treuil pour extraction d'embâcles, abattage d'arbres en mauvais état sanitaire ou présentant un danger potentiel le long des cours d'eau gérés par l'AS de l'Echaillon à St Gervais

2 journées X 750 € X 20 % TVA = 1 800 €

TOTAL DES TRAVAUX DIVERS :**11 600 €****5 - FONDS D'INTERVENTION D'URGENCE**

Location en régie d'une engin type pelle mécanique :

2 jours x 800 € TTC = 1 600 €

Location en régie de main d'œuvre équipée de tronçonneuse

2 journées x 640 € TTC = 1 280 €

TABLEAU RECAPITULATIF DES TRAVAUX

	Montant TTC
FAUCARDAGE	12 948 €
TRAVAUX MANUELS	5 388 €
CURAGES	3 350 €
TRAVAUX DIVERS	11 600 €
FONDS D'INTERVENTION D'URGENCE	2 880 €
TOTAL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN	36 166 €

Dressé par le surveillant des travaux,
Yvan GLENAT

Vu et vérifié par le Président,
Bruno de FERRIER de MONTAL